

# Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 12 Avril 2017

L'An deux mille dix-sept

Le Douze Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 Avril 2017

**PRESENTS** : FROMENT R., ROBIN A., GROLLEAU D., BOURNEL P., MASSIOT J., BOBINEAU P., PIGNON M., ARCHAMBAUD M., MAROUSSIE G., GONIOT C  
Arrivée de Mr CHARLÉ Laurent à 20 h 40

**ABSENTS** : SEGUI H., FAUCHER M.

Secrétaire de séance : Mr GONIOT Christophe

Pouvoir de Mme SEGUI Hélène à Mr BOURNEL Paul

Pouvoir de Mme FAUCHER Marie à Mr GROLLEAU Denis

## **OBJET :**

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 1<sup>er</sup> Mars 2017
- 3) Vote des 3 Taxes
- 4) Vote des budgets primitifs 2017 :
  - 1) Budget communal
  - 2) Budgets annexes du Lotissement de La Passerelle, Multi Services, Caisse des Ecoles
- 5) Subventions aux associations 2017
- 6) Programme Eco-Pass 2017
- 7) Participation financière 2017 au Programme de Pieutage des berges 2017
- 8) Revalorisation des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux
- 9) Paiement assurance Renault Express
- 10) Révision des statuts du Sydev – Extension de périmètre
- 11) Renouvellement des contrats CAE
- 12) Association du Comité des Fêtes, Course Cycliste du 8 Avril 2017
- 13) Association de l'Amicale Laïque, demande gratuité salle des Fêtes du 9 Avril 2017
- 14) Questions diverses

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents

Le Conseil Municipal ,

- Décide de voter les taux des taxes locales pour 2017 :

Libellés	Bases notifiées	Taux 2016	Taux 2017	Produits obtenus
Taxe d'habitation	692 600.00	25.26 (débasé en 2017 : 17.31)	19.99	138 510.00
Taxe foncière (bâti)	408 200.00	16.93	19.75	82 476.00
Taxe foncière non bâti	208 000.00	45.59	52.64	109 912.00
Produit fiscal attendu				330 898.00

Vote des Conseillers à mains levées : 10 voix pour, 2 abstentions.

- Approuve et vote à l'unanimité des membres présents :
  - 1) Le Budget Primitif 2017 de la commune :
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
1 071 425.21 €
    - Recettes :  
1 071 425.21 €
    - Investissement :
    - Dépenses :  
986 526.48 €
    - Recettes :  
986 526.48 €
  - 2) Le Budget Annexe du Lotissement de La Passerelle :
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
1 224 521.17 €
    - Recettes :  
1 224 521.17 €
    - Investissement :
    - Dépenses :  
1 191 543.86 €
    - Recettes :  
1 191 543.86 €
  - 3) Le Budget Annexe du Lotissement de la Zone Artisanale :
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
137 950.62 €
    - Recettes :  
137 950.62 €
    - Investissement :
    - Dépenses :  
79 335.25 €
    - Recettes :  
79 335.25 €
  - 4) Le Budget Annexe Commerce Multi Services :
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
3 718.00 €
    - Recettes :  
3 718.00 €
  
- Décide d'accorder 4 Eco pass aux personnes devenant propriétaire d'une parcelle dans le lotissement de La Passerelle
- Accepte de verser une participation financière de 14 917.31 €, pour le programme de pieutage des berges 2017 à L'ASA des Marais du Petit Poitou
- Accepte les nouvelles disposition relatives au calcul des indemnités du Maire et des adjoints ( indice de rémunération 1022 et non 1015)
- Accepte le paiement de l'assurance du Véhicule Renault Express à AREAS pour la somme de 754.00 €
- Accepte la révision des statuts du Sydev (extension du périmètre)

- Accepte le renouvellement des contrats CAE de Mr MANCEAU Dominique et Mme HERVÉ Valérie
- Questions diverses

Levée de séance 22 h 55.